

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – LA BAZOGE MONTPINÇON

SÉANCE DU 8 AVRIL 2021 à 18 H 30

Présents :

- | | | | |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Stéphanie DESLANDES | <input checked="" type="checkbox"/> Marina DURAND | <input checked="" type="checkbox"/> Jean-François FORGET | <input checked="" type="checkbox"/> Stéphane GILET |
| <input checked="" type="checkbox"/> Grégory HEURTEBIZE | <input checked="" type="checkbox"/> Pascal LECHAT | <input checked="" type="checkbox"/> Mireille PIEAU | <input checked="" type="checkbox"/> Pascal RENARD |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séverine RICHARD | <input checked="" type="checkbox"/> Gaëlle ROCHER | <input checked="" type="checkbox"/> Patrice THEBAUT | <input checked="" type="checkbox"/> Patricia DELAUNAY |

Excusés :

- Alain LECOURT (donne pouvoir à Patrice THEBAUT)
- Laure LE ROUX (donne pouvoir à Séverine RICHARD)
- Miguel DAGUIER (donne pouvoir à Marina DURAND)

Secrétaire de séance : Séverine RICHARD

01 – ATELIER MUNICIPAL : Achat d'un camion

M. Le Maire informe le conseil municipal que nous avons la possibilité d'acheter un nouveau camion avec les caractéristiques ci-dessous :

- ✓ Ford transit benne,
- ✓ Double roues,
- ✓ Réhausse,
- ✓ Année de première mise en circulation : 2011
- ✓ Kilométrage : 150 000 kms
- ✓ 2,4 L – 115 chevaux,
- ✓ Garantie : 6 mois
- ✓ Révision complète

Prix TTC = 13 950,00 €

M. le Maire indique qu'il s'agit d'une offre intéressante et correcte.

M. HEURTEBIZE demande comment cette offre a été formulée et si un comparatif a été effectué notamment en local.

M. le Maire indique que cette offre a été formulée spontanément. Une étude a été réalisée en comparaison de données recueillies.

Mme DURAND précise que le camion actuel pourrait être vendu pour pièces et que l'entretien du camion sera proposé en local.

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat d'un camion

02 – RESTAURANT / PLACE DE LA MAIRIE : Subvention région Pays de la Loire – plan de relance

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons la possibilité d'obtenir une subvention complémentaire par la région des Pays de la Loire pour les projets ci-dessous :

Place de la mairie.....	250 000 € HT	Subvention.....	42 425 €
Restaurant.....	192 000 € HT	Subvention.....	32 575 €
TOTAL.....	442 000 € HT	Subvention.....	75 000 €

M. Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter la subvention « plan de relance investissement communal » au taux de 16,97 %.

M.HEURTEBIZE demande,

- si le fait d'avoir déposé le dossier commun engage à leur réalisation,
- si la priorité est toujours celle du restaurant,
- si dans le cas où un seul des deux projets serait réalisé si cela ne risque pas d'imputer le montant de la subvention potentiel.

M. le Maire lui confirme que le restaurant reste la priorité. Le montant de la subvention est proratisé au montant de travaux qui sera engagé.

M.THEBAUT précise que cette subvention est en plus de celle sollicitée au niveau départemental.

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention région Pays de la Loire – plan de relance

03 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - Commune

M. THEBAUT Patrice, adjoint au maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020 du budget commune.

Il peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Résultats reportés 2019 _____	+ 65 561,79 €
Dépenses 2020 _____	- 530 488,42 €
Recettes 2020 _____	+ 686 542,83 €
Excédent à reporter _____	+ 221 616,20 €

Investissement

Résultats reportés 2020 _____	- 530 417,65 €
Dépenses 2020 _____	- 65 603,97 €
Recettes 2020 _____	+ 281 921,12€

Déficit à reporter _____ - 314 100,50 €

à soumettre au vote (13 votants)

Sont exclus du vote le maire sortant et entrant en exercice en 2020.

Ainsi M. HEURTEBIZE et M. le Maire sortent de la salle le temps de la délibération.

Décision du Conseil :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 : commune

04 – COMPTE DE GESTION 2020 - Commune

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2020, établi par le receveur municipal.

Le compte de gestion 2020 est identique au compte administratif de la commune.

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Le conseil municipal approuve à la majorité le compte de gestion 2020 : commune

05 – BUDGET 2021 : Commune

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2021 de la commune.

Fonctionnement

Dépenses

60 – achat & variation 88 250,00 € (+ 10 %)

61 – Services extérieurs 69 830,00 € (+ 111 %)

Travaux de voirie non réalisés en 2020 (environ 30 000 €)

62 – Autres services 21 672,00 € (+ 48 %)

Honoraires bulletin + transport collectif non réalisé

63 – Impôts taxes 2 240,00 € (0 %)

012 – Charges personnel 320 302,00 € (+ 3 %)

65 – Autres charges 84 432,00 € (+ 20 %)

Revalorisation indemnités élus (commune + 1 000 habitants)

014 – Atténuation produits 2 900,00 € (+ 13 %)

66 – Charges financières 8 900,00 € (- 8 %)

67 – Charges exceptionnelles 300,00 € (0 %)

042 – Opérations d'ordre 5 910,66 € (- 15 %)

TOTAL 604 736,66 € (+ 14 %)

Recettes

En attente des dotations de l'état

002 – Excédent reporté 39 816,45 €

70 – Vente produits	80 412,00 €
73 – Impôts & Taxes	366 617,80 €
74 – Dotations	224 871,00 €
75 – Revenus immeubles	12 240,00 €
013 – Atténuation charges	317,00 €
TOTAL	724 274,25 €

Investissement

Dépenses

001 Déficit reporté	314 100,50 € (-41%)
2188-640 Atelier : porte de garage	5 000,00 €
2182-940 Atelier : camion	14 000,00 €
2188-960 Illuminations : achat	2 000,00 €
2183-970 Divers : acquisition logiciel ALSH	4 400,00 €
2315-108 Cimetière	2 100,00 €
2183-107 Ecole : plan relance numérique	15 900,00 €
2315-110 Place de la mairie : travaux	300 000,00 €
2315-120 Restaurant : travaux	230 000,00 €
1641 – Capital des emprunts	37 100,00 €
TOTAL	924 600,50 €

Recettes

FCTVA	704,00 €
Taxe aménagement	1 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	181 799,75 €
Subvention vestiaires foot (solde)	164 448,09 €
Etat – plan de relance école	11 100,00 €
Subvention Place de la mairie	65 559,00 €
Subvention Restaurant	107 500,00 €
Remboursement prêt budget Emeraude	78 000,00 €
Emprunt à réaliser	308 579,00 €
Opérations d'ordre	5 910,66 €
TOTAL	924 600,50 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 12

Contre : 1

Abstention : 2

Le conseil municipal approuve à la majorité le budget 2021 : commune

06 – Compte administratif 2020 : Assainissement

M. THEBAUT Patrice, adjoint au maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020 du budget « Assainissement ».

Il peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Résultats reportés 2019

+ 57 642,75 €

Dépenses 2020	- 67 525,29 €
Recettes 2020	+ 63 918,91 €
Excédent à reporter	+ 54 036,37 €

Investissement

Résultats reportés 2019	+ 18 779,98 €
Dépenses 2020	- 26 779,17 €
Recettes 2020	+ 16 068,02 €
Excédent à reporter	+ 8 068,83 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 : assainissement

07 – Compte de gestion 2020 : Assainissement

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2020, établi par le receveur municipal.
 Le compte de gestion 2020 est identique au compte administratif du budget « assainissement ».

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 : assainissement

08 – Budget 2021 : Assainissement

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2021 du service « Assainissement »

Il peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses

022 – Dépenses imprévues	2 800,00 €
023 – Virement section	3 097,09 €
60 – Achats	3 000,00 €
61 – Services extérieurs	82 211,20 €
62 – Autres services	1 050,00 €

014 – Atténuation produits	3 302,00 €
66 – Charges financières	7 841,00 €
67 – Charges exceptionnelles	500,00 €
042 – Opérations d’ordre	16 068,02 €
TOTAL	119 869,31 €

Fonctionnement

Recettes

002 – Excédent reporté	54 036,37 €
70 – Vente produits	50 500,00 €
77 – Produits exceptionnels	15 332,94 €
TOTAL	119 869,31 €

Investissement

Dépenses

13 – Amortissements subventions	15 332,94 €
16 – Capital des emprunts	11 901,00 €
TOTAL	27 233,94 €

Recettes

Excédent antérieur reporté	8 068,83 €
Virement section fonctionnement	3 097,09 €
Amortissement réseaux/travaux	16 068,02 €
TOTAL	27 233,94 €

M.HEURTEBIZE demande si les dépenses tiennent compte du nouveau marché. Il alerte sur le risque de dépenses sur la station d'épuration vieillissante.

M. le Maire indique que deux candidats ont répondu à l'appel d'offre que la réunion se tiendra jeudi prochain. Les dépenses identifiées ont été incluses sur la base d'un estimatif qui avait été réalisé par Véolia.

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2021 – assainissement

09 – Compte administratif 2020 : Emeraude

M. THEBAUT Patrice, adjoint au maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020 du budget « Résidence Emeraude ».

Il peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Résultats reportés 2019	+ 241 703,52 €
Dépenses 2020	- 0,00 €
Recettes 2020	+ 0,55 €
Excédent à reporter	+ 241 704,07 €

Investissement

Résultats reportés 2019	+ 29 897,68 €
Dépenses 2020	- 0,00 €
Recettes 2020	+ 0,00 €
Excédent à reporter	+ 29 897,68 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2021 - emeraude

10 – Compte de gestion 2020 : Emeraude

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'année 2020, établi par le receveur municipal. Le compte de gestion 2019 est identique au compte administratif du budget « Résidence Emeraude ».

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Le conseil municipal approuve à l'unanimité compte de gestion 2020 - emeraude

11 – Budget 2021 : Emeraude

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2021 du service « Résidence Emeraude »

Il peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses

60 – Achats	26 000,00 €
65 – Autres charges diverses	5,00 €

042 – Opérations d’ordre	48 102,32 €
TOTAL	74 107,32 €
Recettes	
002 – Excédent reporté	241 704,07 €
70 – Vente de terrains	77 675,43 €
TOTAL	319 379,50 €
<u>Investissement</u>	
Dépenses	
16 – Emprunts	78 090,00 €
TOTAL	78 090,00 €
Recettes	
001 – Excédent reporté	29 987,68 €
040 – Opérations d’ordre	48 102,32 €
TOTAL	78 090,00 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Le conseil municipal approuve à l’unanimité le budget 2021 - Emeraude

12 – Affectation des résultats

M. Le Maire demande au Conseil Municipal l’autorisation des affecter les résultats ci-dessous sur les budgets :

Budget Commune

002 Excédent fonctionnement	39 816,45 €
001 Déficit investissement	314 100,50 €
1068 Capitalisation excédent fonctionnement	181 799,75 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Le conseil municipal approuve à l’unanimité l’affectation des résultats au budget commune

Budget Assainissement

002 Excédent fonctionnement
001 Excédent investissement

54 036,37 €
8 068,83 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats au budget Assainissement

Budget Emeraude

002 Excédent fonctionnement
001 Excédent investissement

241 704,07 €
29 897,68 €

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats au budget Emeraude

13 – Taux d'imposition 2021

M. le Maire présente au Conseil Municipal les bases d'impôts pour l'année 2021 :

Taxe foncière bâti

Base prévisionnelle	486 700,00 € (+ 2,90 %)
Taux 2021	47,90 %
Taux 2020	28,04 %
A percevoir en 2021	233 129,00 €

Le taux 2021 inclus le versement de la TFPB par le département en 2020 sur la commune

Taxe foncière non bâti

Base prévisionnelle	55 100,00 € (+ 0,20 %)
Taux 2021	43,40 %
A percevoir en 2021	23 913,00 €

La taxe d'habitation n'est plus incluse dans les contributions directes. L'état va nous verser une allocation compensatrice d'un montant total de **65 725,00 €**,

En 2021, la commune percevra 322 767 €

En 2020, la commune a perçu 308 385 €

M. HEURTEBIZE regrette fortement que l'allocation compensatrice ne soit pas évolutive. Sujet relevé lors de son mandat.

M. le Maire partage ce constat.

à soumettre au vote

Décision du Conseil :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition 2021.

14 - QUESTIONS DIVERSES

1. M. HEURETBIZE a transmis par mail ce courrier :

« Bonjour,

Vous trouverez, ci-dessous, une question écrite pour le prochain conseil du jeudi 8 avril prochain.

Vous remerciant par avance de la prendre en considération.

"Monsieur le Maire,

dans son article du samedi 03 avril 2021, le journaliste du quotidien Ouest-France fait mention d'une consultation des élus (je cite – réflexion commune avec l'ensemble des conseillers municipaux - cf article OF joint).

N'ayant aucune trace de cette concertation, devons-nous considérer que vous avez tenu des propos non-conformes à la réalité ou que le journaliste a déformé vos propos ?"

Cordialement

La minorité municipale d'opposition. »

Mme DURAND explique que la presse les a sollicités sur un autre sujet. En fin d'interview, quelques minutes ont été abordées sur le sujet. Ce sujet avait été partagé en commission. Le compte-rendu a été adressé à Mr FORGET qui confirme effectivement en séance l'avoir reçu mais pas lu.

2. Mme DESLANDES demande si le centre est ouvert la semaine prochaine.

M. le Maire explique que l'inspectrice avait indiqué vendredi soir que les enfants devaient être accueillis à Mayenne. Faute de place, l'inspectrice a transmis un message le dimanche à Mme Deguara pour indiquer l'incapacité de prise en charge. Mme Deguara en lien avec la collectivité ont pris la décision de maintenir accueil scolaire et périscolaire pour les enfants d'ayants droits.

Un accueil a donc été mis en place cette semaine avec une dizaine d'enfants. Le personnel de l'animation assure le temps périscolaire des enfants d'ayants-droits et complète leur journée par des tâches de ménage, de tri, de nettoyage de vitre et de travaux divers sur cette période si particulière.

Concernant l'ouverture du centre la semaine prochaine, Ludovic s'est rapproché des familles qui avaient exprimé un besoin lors du sondage. L'accueil sera ouvert, la réponse de la jeunesse est sport a été reçue hier. Il sera aussi réalisé pour les enfants d'ayants-droits de Commer. La semaine suivante, le centre de Commer assurera un accueil des bazogéens d'ayants-droits. Concernant les enfants de Belgeard aucun besoin n'a été identifié.

Heure fin de séance	19h47
Date prochaine réunion	A définir en mai